



Le sol stratifié Balterio présente la meilleure alliance de qualité et de valeur, dans une grande variété de coloris et de styles. Balterio tire fierté de son style et de la longévité de ses sols stratifiés, grâce à son engagement à respecter plusieurs garanties de robustesse et de fiabilité. Balterio satisfait aux normes de production les plus strictes, offrant des garanties de 10 ans comme des garanties à vie. Vous désirez ce qu'il y a de mieux pour votre maison et votre famille.

### **Balterio garanties**

Les présentes conditions de garantie sont valables dans tous les pays où le produit est vendu par des distributeurs (agréés).

Le sol stratifié Balterio bénéficie d'une garantie résidentielle et, selon le type de sol stratifié, d'une garantie pour usage commercial qui couvre les matériaux et les défauts de fabrication. Cette garantie prend cours dès la date de votre achat. Vous pouvez y faire appel en présentant la facture originale, datée et cachetée par le sceau de votre distributeur. Les clauses de cette garantie s'appliquent uniquement au premier utilisateur/acheteur dont le nom est stipulé sur la facture originale. En cas de garantie valide, la division Balterio de Spanolux s'engage à remplacer ou à réparer le sol stratifié concerné.

Si les conditions d'application de la garantie sont remplies, la division Balterio® de Spanolux remplacera le sol stratifié. Il s'agit purement d'un remplacement, ne couvrant aucuns dommages ou frais tels que des frais de placement ou autres. La présente exclut complètement et explicitement toute responsabilité de Balterio® ne répondant pas à l'obligation de garantie pour le seul remplacement des produits stratifiés. Balterio® n'est par conséquent pas responsable des coûts d'enlèvement et de placement des produits laminés, des frais de déplacement ou de tous autres frais ou dommages.

Le client doit toutefois s'abstenir de procéder à l'installation des défauts visibles des planches. Les clients doivent dénoncer ces défauts visibles dans les 8 jours de la date qui suit l'achat. Aucune plainte ne sera acceptée passé ce délai. S'agissant des accessoires Balterio, cette garantie ne s'applique pas aux produits qui n'auraient pas été posés selon les instructions d'installation décrites par Balterio. La garantie est formulée sur la base d'une échelle dégressive. Autrement dit, lorsque l'échelle s'applique en termes de pourcentage de dépréciation du produit.

Le remplacement des produits stratifiés tel que prévu dans les présentes conditions de garantie est soumis à une échelle dégressive, prenant en compte les facteurs environnementaux, la durée et l'intensité d'utilisation des produits stratifiés à remplacer.

La durée de la garantie est clairement indiquée sur le conditionnement de chaque produit.

### **Ce que couvre la garantie, pour combien de temps?**

Les sols stratifiés Balterio® doivent être placés à l'intérieur et ne conviennent pas dans des endroits humides telles que des salles de bain, des saunas. Les espaces adaptés aux sols stratifiés Balterio® sont mentionnés sur l'emballage et le site Internet de Balterio®: [www.balterio.com](http://www.balterio.com). Le placement de sols stratifiés Balterio® dans des espaces autres que ceux mentionnés sur l'emballage doit faire l'objet d'une demande écrite.

- Résistance à l'usure : Balterio garantit que, dans des conditions normales d'utilisation, la surface stratifiée conservera sa résistance à l'usure après achat, incluant la perte de stratification ou une résistance moindre de la couche d'usure mais excluant, pour les produits avec chanfrein en V, la résistance moindre du chanfrein en V en question.
- Résistance aux taches: le sol stratifié Balterio résiste aux taches telles que le vin rouge, le ketchup, etc.

### **Ce que ne couvre pas la garantie?**

Cette garantie ne couvre pas les détériorations causées par:

- mauvais entretien.
- accidents, usage inadéquat ou erroné
- usure anormale telle que celle provoquée par les taillons aiguille, protection inadéquate face à l'ameublement, gravier, sable ou autres matériaux abrasifs.
- dommages causés par l'eau en cas de rejet de fluide excessif de blocs de béton, de pression hydrostatique, d'inondation provenant de machines à glaçons, de réfrigérateurs, de siphons, de lave-vaisselle, de tuyauteries et autres catastrophes naturelles
- ouvrage ou installation impropre, non réalisée selon nos instructions de pose
- enlèvement ou remplacement inadéquat des panneaux
- dommages causés par des aspirateurs, roulettes dures ou en métal de chaises de bureau et/ou d'autres meubles à roulettes
- dommages causés par l'urine d'animaux domestiques et/ou autres substances corrosives ou abrasives.
- installation du stratifié Balterio sur des sous-couches plus épais que 3mm

### **Ce qui est exclu de cette garantie?**

Tout autre dommage que ceux couverts par la présente garantie est exclu par Balterio® de la présente garantie et aucun paiement ne sera dû pour ces dommages.

Balterio exclut de la garantie toute forme de dommage consécutif et n'effectuera aucun paiement à cet effet. Ces types de dommages incluent toute perte et coût engendré par les dommages autres que ceux causés au seul revêtement de sol stratifié, ainsi que ceux causés par une anomalie du revêtement du sol stratifié. Balterio ne reconnaît aucune garantie dérivée ou induite, à l'exception de cette garantie écrite. Cette garantie est valide seulement si les instructions de pose de Balterio, ainsi que les conditions relatives à l'entretien et aux accessoires, telles que publiées par Balterio (voir brochure Balterio ou [www.balterio.com](http://www.balterio.com)) sont respectées.

**Avis à la clientèle**

Conservez votre preuve d'achat. Pour toutes questions relatives à la garantie, nous vous conseillons de contacter le distributeur Balterio chez qui vous avez acheté votre sol stratifié. Si celui-ci ne peut répondre à votre question ou si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à : Spanolux SA division Balterio - Consumer Care Service - Wakkensteenweg 37B - 8710 Sint-Baafs-Vijve - Belgique. Les conditions de garantie Balterio n'enlèvent rien à la garantie qui s'applique légalement aux produits Balterio. ([consumercare@balterio.com](mailto:consumercare@balterio.com))

© 04/2010